

<http://ugtg.org/~apache/spip.php?article294>



# Affaire Cédric ANNICETTE : l'honneur bafoué des Saint-Martinois

- Actualité -



Date de mise en ligne mardi 28 mars 2006

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

# **TOUS AU MEETING D'INFORMATIONS À PROPOS DE L'ACCIDENT DE SAINT-MARTIN DU 12 FEV. 2006**

**VENDREDI 31 MARS A 19 H 00**

**AU PALAIS DE LA MUTUALITE**

**Depuis l'accident de la circulation survenu le 12 février 2006 à Saint-Martin mettant en cause le jeune Cédric ANNICETTE et un gendarme malheureusement décédé, nous assistons à une campagne calomnieuse orchestrée sur le plan médiatique par « l'Association de défense des droits des militaires » et la veuve.**

Ces personnes veulent faire de ce drame un crime raciste ou tout au moins un homicide aggravé de « propos racistes » et de « réactions de réjouissance collective » devant la mort du gendarme.

Une dizaine de témoins de l'accident, présumés auteurs de propos racistes, doivent être poursuivis à la demande du Ministre de la Défense et du Garde des Sceaux. C'est le cas notamment de M. Romanus DARYA, Saint-Lucien de 43 ans, vivant et travaillant à Saint-Martin depuis 20 ans.

**Et si cette agitation médiatique n'avait comme objectif principal que de dissimuler la responsabilité du gendarme dans cet accident ?**

En effet, des témoins de l'accident affirment que, voyant arriver la moto, le gendarme s'est subitement mis sur la route avec arme à la main. Et, compte tenu du peu de distance pour une réaction de freinage, le choc était inévitable

Face aux accusations basées sur une approche racialisée et à cette campagne calomnieuse, il s'est créé le 20 mars 2006 un Comité de soutien au jeune Cédric ANNICETTE et aux témoins de l'accident que l'on veut poursuivre pour des présumés propos racistes.

**Pour exiger que :**

" Cet accident de la route soit traité comme tel,

" La responsabilité du gendarme soit clairement identifiée et établie,

" L'honneur bafoué des Saint-Martinois et des Guadeloupéens soit rétabli...

**Le comité de soutien vous invite à un meeting d'information :**

**Le vendredi 31 mars 2006 à 19H00**

**Au palais de la Mutualité A Pointe-à-pitre.**

PAP, le 28/03/2006

**Le comité de soutien à Cédric Annicette, aux Témoins de l'accident du 12/02/06 & aux Populations de Saint-Martin et de la Guadeloupe.**